



REVENDEICATIONS DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES MMF 2023

JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DE FEMMES

MOBILISATION NATIONALE LE 8 MARS 2023

14H ACTION SYNDICALE, VILLAGE FÉMINISTE À PARTIR DE 15H30, RASSEMBLEMENT AVANT LA MARCHÉ À 17H30

PLACE ALBERTINE (BRUXELLES)

(près de la gare centrale)

Stop aux violences économiques qui plongent des femmes dans la précarité!

5 ans après « Me-too », la parole de femmes s'est libérée, cependant, nous vivons toujours dans un contexte socio-économique et politique en état de crise permanent dont les conséquences ne sont pas neutres du point de vue du genre. Tant les mesures de restriction sanitaire que les politiques d'austérité ou encore le manque de vision à long terme de l'État ont aggravé les conditions de vie des femmes, la répartition inégale du travail du "care", et limitent leur autonomie, les maintenant dans la précarité et renforçant un continuum de violences.

Nous prônons une économie féministe¹, durable où, partout, la vie humaine, le bien-être de toutes et tous, l'égalité effective des droits et le respect de l'environnement priment sur les mécanismes du marché, du productivisme et de la recherche du profit au bénéfice d'une minorité. La lutte féministe anticapitaliste pour une autre organisation du travail et pour une relation harmonieuse avec la nature (écoféminisme) requiert également une transition vers un modèle énergétique plus juste, équitable et durable.

Stop aux réductions budgétaires qui affaiblissent le système de protection sociale et renforcent la privatisation de la santé.

NOUS EXIGEONS DES GOUVERNEMENTS

Après la Covid, les promesses du gouvernement n'ont pas toutes été tenues. Il y a toujours un déficit de moyens alloués aux travailleuses du secteur santé, et parallèlement des soins de santé sont devenus plus chers. Nous exigeons **plus de financement pour des services**

¹ L'autonomie économique des femmes se réfère à leur capacité à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins ainsi qu'à ceux des personnes qui dépendent d'elles et à décider de la meilleure façon d'y parvenir. Dans ce sens, l'autonomie économique est une notion plus large que l'autonomie financière dans la mesure où elle comprend aussi l'accès à la sécurité sociale et aux services publics.

publics de qualité au bénéfice de toutes et de tous ! Nous demandons :

- ⇒ **Des politiques publiques face à la crise énergétique intégrant une dimension genrée afin que les mesures prises et les budgets dégagés bénéficient autant aux femmes qu'aux hommes.** Rappelons que les femmes sont en première ligne lors des multiples crises (énergie, covid, inondations, ...). Elles gèrent au quotidien les répercussions de ces crises sur les personnes les plus faibles : enfants, personnes malades, handicapées, ainé.es.
- ⇒ **Des mécanismes de financement publics suffisants et pérennes des organisations féministes** qui s'attachent à faire progresser les droits et les politiques de genre.

Au niveau économique et au niveau des conditions de travail, la Marche Mondiale des Femmes demande des mesures structurelles à implémenter à courte échéance :

La vulnérabilité est élevée dans les secteurs où les femmes sont plus nombreuses à travailler (comme, le nettoyage, la distribution, les soins, etc.) Il s'agit des professions essentielles et lourdes, avec des salaires relativement bas et des horaires de travail à temps partiels et/ou irréguliers ; avec des horaires de travail extrêmement atypiques. Les troubles musculosquelettiques et les troubles mentaux sont les principaux responsables de l'invalidité de longue durée. Dans les deux cas, les femmes sont surreprésentées ! Plus tard, leurs pensions sont plus faibles. Ainsi, beaucoup de femmes en âge de retraite se retrouvent dans la pauvreté. Il faut mettre fin à cette organisation du marché du travail qui impose aux femmes une précarité à durée indéterminée. Nous exigeons de:

- ⇒ **Procéder à des évaluations de l'écart salarial** (globalement de 10 % entre les hommes et les femmes tous secteurs confondus) dans les entreprises en exécution de la loi du 22 avril 2012 sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ainsi que l'application de sanctions en cas d'absence de transparence salariale.
- ⇒ **Amorcer une politique de dissuasion des temps partiels involontaires.** En effet, le travail à temps partiel, qui concerne 43,5% de femmes et 11% d'hommes, ne résulte que rarement d'un «choix» de la part des travailleuses mais bien souvent des conditions de travail et des inégalités structurelles dans l'emploi ainsi que du poids des stéréotypes . Le travail à temps partiel ne peut offrir que des droits partiels en termes de conditions de travail et de sécurité sociale .
- ⇒ **Contrôler strictement l'application de la convention collective n° 38 concernant la lutte contre les discriminations à l'embauche.**
- ⇒ **Augmenter le minimum de pension à un niveau supérieur au seuil de pauvreté,** permettre un accès à la pension minimum après 20 ans de carrière. Nous exigeons la suppression de la compression des heures pour le calcul des pensions des travailleuses à temps partiel.
- ⇒ **Modifier la loi sur les salaires** (loi de 1996 sur la norme salariale) qui permettra une liberté de négociation sur les salaires.
- ⇒ **Relever le salaire minimum à 14€ brut /heure dans tous les secteurs , indexé au coût de vie.**
- ⇒ **Reconnaître la pénibilité de certains emplois typiquement « féminins » et la revalorisation des métiers dits essentiels,** fort féminisés en particulier le travail du care. Cette reconnaissance doit permettre une amélioration des conditions de travail et

salariales de ces travailleuses ainsi qu'une revalorisation des droits à la pension de retraite .

- ⇒ **Négocier une réduction générale et collective du temps de travail à une semaine de 30 heures ; sans perte de salaire et avec embauches compensatoires ce qui permettrait une réduction des cadences.**
- ⇒ **Maintenir le pouvoir d'achat des femmes avec l'augmentation des salaires et des allocations sociales dans un contexte de crise énergétique,** économique et sociale qui comprime le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs. Aujourd'hui, ce sont les factures d'électricité et chauffage qui grèvent le budget des ménages notamment les plus précarisés.
- ⇒ **Lutter contre la fracture numérique** notamment en orientant les jeunes femmes vers des professions numériques, en organisant des formations spécifiques pour les personnes n'ayant que peu d'accès aux outils informatiques.
- ⇒ **La ratification de la convention 189 sur le travail domestique de l'OIT .**

Pour le renforcement du système de protection sociale et lutte contre l'appauvrissement et précarisation des femmes !

⇒ **Le renforcement du financement de la sécurité sociale :** augmentation de la dotation de l'Etat, soumission à cotisations des avantages actuellement non cotisables, élargissement de la base des cotisations sur l'ensemble des revenus et la révision des politiques de réduction des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises.

⇒ **Le relèvement de toutes les allocations** et indemnités sociales au-dessus du seuil de pauvreté.

⇒ **L'individualisation des droits :** remplacement de la catégorie des cohabitants par une catégorie unique dans le régime du chômage et de maladie et indemnité (AMI) ainsi que la suppression progressive des taux ménages en pension et des pensions de survie.

⇒ **Supprimer le mécanisme fiscal du quotient conjugal,** progressivement, et augmenter la quotité exemptée d'impôt pour tous les enfants.

⇒ **Le règlement collectif des dettes** (exemple : séparation des partenaires violents, dont des dettes ensemble ou ex-mari tombent sur les femmes).

⇒ **L'accessibilité du SECAL** (Service des créances alimentaires) à tous les ayants droit, enfants et ex-conjoint.e.s, sans plafond de revenu, afin qu'ils puissent récupérer les pensions alimentaires impayées.

⇒ **Une méthode de calcul unique, flexible et obligatoire pour calculer les contributions alimentaires** afin de lutter contre la pauvreté des familles monoparentales mais également contre la pauvreté infantile et les inégalités de genre. Le calcul du montant des contributions alimentaires est un élément essentiel des politiques de soutien à la parentalité. Chaque parent doit payer ou recevoir un montant juste et équitable en fonction de ses revenus et du coût de l'enfant.

⇒ **Le retrait des mesures mises en place par les gouvernements précédents de réduction de l'accès aux allocations d'insertion** et revenir sur la diminution des allocations de garantie de revenu du temps partiel (AGR).

⇒ Nous exigeons des **réponses politiques et actions concrètes concernant les aides financières aux mamans solos** pour le logement et les charges. Pour une amélioration de l'accessibilité et une augmentation de l'offre de logements abordables et de qualité.

Les soins aux personnes ne doivent pas être seulement la tâche des femmes !

- ⇒ **L'instauration du congé de naissance de 15 semaines**, avec maintien du salaire à 100% et l'extension du congé de naissance pour les coparents-obligatoire et avec maintien du salaire.
- ⇒ **L'augmentation des indemnités des congés parentaux** avec une attention particulière aux familles monoparentales.
- ⇒ **L'augmentation des allocations familiales** couvrant le coût réel d'un enfant.
- ⇒ **Le renforcement et pérennisation des équipements collectifs** : créer des places en crèches publiques, financièrement abordables et de qualité, pour atteindre un taux de couverture sur l'ensemble du pays. Ces services doivent rencontrer les besoins des femmes dont l'emploi comporte des horaires atypiques.

Pour le renforcement de l'accès à la santé de qualité pour toutes et tous !

- ⇒ **Fournir gratuitement, ou à faible coût, des moyens contraceptifs** (en privilégiant les contraceptifs génériques) tant pour les femmes que les hommes et des services de santé sexuelle pour toutes et tous.
- ⇒ **Dépénaliser totalement l'IVG** pour le droit des femmes et des trans à disposer de leur corps et à leur autodétermination, avec l'allongement du délai gestationnel jusqu'à 20 semaines de conception et la suppression du délai de réflexion.
- ⇒ **Offrir gratuitement des protections périodiques** et des protections contre les fuites urinaires aux personnes précarisées.
- ⇒ **Objectiver, recenser et documenter les faits de maltraitance obstétricale²** ; les professionnel.le.s de la santé doivent être formés à ce sujet et **les femmes doivent être informées sur leurs droits**.
- ⇒ **Maintenir les petites maternités** et leur donner les **ressources humaines suffisantes pour garantir des services de qualité** (une sage-femme par femme au travail (et non 1 pour 3 comme c'est souvent le cas actuellement)).
- ⇒ **Financer la recherche sur les inégalités de santé et les maladies spécifiquement féminines** (endométriose...) ; multiplier les campagnes de prévention et les dépistages (cancer du sein, col de l'utérus...).
- ⇒ **Prendre en compte les besoins spécifiques y compris en ce qui concerne la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap** ; la formation du personnel en charge et des acteurs impliqués dans l'enseignement et le secteur des soins. Ainsi que l'aménagement des lieux de vie adaptés pour les personnes porteuses d'un handicap et/ou âgées, que ce soit à domicile, en institution ou dans des structures alternatives.
- ⇒ **Améliorer et adapter les services de soins de santé de qualité aux personnes LGBTQI+ ainsi qu'aux femmes victimes de violences sexuelles**, dont les mutilations sexuelles, via le remboursement des soins gynécologiques et andrologiques pour les

² La Plateforme citoyenne Pour une naissance respectée a fait une première étude du ressenti des femmes francophones, via Internet, qui met en évidence qu'une femme sur cinq se dit victime de violences obstétricales.

personnes trans, l'accès aux services de santé mentale, la formation des professionnel.le.s de santé pour une prise en charge de qualité des personnes LGBTQI+ et les femmes victimes d'excision, la sensibilisation de l'ensemble des professionnels de 1^e ligne à la santé sexuelle. ,

⇒ **Rembourser intégralement les soins de santé des femmes dans le cadre du contrôle de grossesse et lors de l'accouchement.**

Renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles !

Nous demandons de mettre fin à la culture du viol et au harcèlement des femmes de tous les âges. En Belgique, 98% des femmes déclarent avoir été victimes des violences sexistes comme du harcèlement et 2/3 déclarent des agressions sexuelles. Ces violences n'ont d'ailleurs pas lieu que dans la rue ou dans les transports publics, mais également sur le lieu de travail, dans les milieux d'étudiants, dans les bars et à la maison.

⇒ **Instaurer une concertation permanente entre les différents pouvoirs subsidiaires** afin de garantir une allocation efficiente des ressources destinées aux luttes contre les violences.

⇒ **Donner davantage de moyens aux instances judiciaires** afin d'assurer une comparution en justice rapide dans les cas de violences.

⇒ **Organiser une formation systématique de l'ensemble des professionnel.le.s de première ligne**, en particulier, des agents de police pour une prise en charge efficace et respectueuse des victimes de violence sexistes et sexuelles, en ce compris les mutilations sexuelles.

⇒ **Mettre en œuvre des mesures efficaces afin de combattre la traite des êtres humains (en particulière des femmes migrantes)** et toutes les formes de l'exploitation du corps des femmes considéré comme objet de consommation et marchandisation véhiculant des préjugés racistes et sexistes.

⇒ **Demander à la région Bruxelloise et la communauté germanophone de ratifier la convention 190 de l'OIT** (Organisation Internationale du Travail) sur la lutte contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail (la région flamande et la région Wallonne l'ont déjà ratifiée).

Pour les droits des femmes migrantes au travail et à une vie sans violences !

Les femmes victimes de violences domestiques qui ont un permis de séjour légal basé sur le regroupement familial peuvent demander une résidence indépendante et peuvent être autorisées à rester sur le territoire belge après avoir été séparées du membre violent de leur famille, à condition de pouvoir rapporter la preuve de ces violences. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux femmes victimes de violence domestique en situation "irrégulière". Pour ces femmes, le risque d'être arrêtées et expulsées après avoir porté plainte reste un obstacle majeur au dépôt d'une plainte, y compris pour des actes de violence graves.

Nous demandons :

⇒ **La régularisation des personnes migrantes, aujourd'hui sans papiers, sur la base de critères clairs, permanents et non limitatifs** (ancrage durable, emploi, pour des raisons de maladie si l'on ne peut pas de faire soigner dans le pays d'origine, naissance d'un enfant sur le territoire belge, longues procédures, violences de genre).

⇒ **Une meilleure intégration des femmes migrantes et valorisation de leurs compétences dans les politiques d'emploi, garantissant le respect de leurs droits.**

- ⇒ **Des conditions de travail dignes** (salaire minimum, congés payés, heures supplémentaires payées, horaires de travail stables, couverture maladie) et la possibilité de porter plainte contre les employeur.euses qui ne respectent pas la législation (du travail).
- ⇒ **L'application correcte de la Convention d'Istanbul et l'inclusion des femmes et des personnes trans, sans papiers**, dans la prise en charge des victimes de violences, en situation de grande précarité et sans protection légale.
- ⇒ **La reconnaissance automatique d'un droit autonome au séjour**, avant 5 ans de résidence sur le territoire belge, pour le conjoint rejoignant dans le cadre du regroupement familial, afin de protéger les femmes victimes de violence qui portent plainte.
- ⇒ **Pour une reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+**³
- ⇒ **Une réforme de l'Aide Médicale Urgente (AMU) pour garantir l'accès effectif à la santé des femmes en situation de séjour irrégulier.** Prévoir une procédure accélérée et adaptée d'octroi de l'AMU aux femmes en situation de séjour irrégulier souhaitant recourir à des soins de santé sexuelle et reproductive, en particulier à une IVG. Cette discrimination a été mis en évidence, en janvier 2023, avec la demande d'argent d'un hôpital bruxellois à une femme d'origine étrangère qui devait accoucher.
- ⇒ **Une protection et un accueil adapté aux jeunes filles non accompagnées (MENA)** particulièrement exposées aux violences physiques et sexuelles basées sur le genre.
- ⇒ **Des sanctions contre les discriminations et les violences policières envers des personnes migrantes**, avec ou sans papiers, qui entraînent violences racistes, sexistes, sexuelles.

Que la Belgique mette en œuvre les engagements européens notamment sur les droits des femmes !

Nous demandons de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour une application effective des différentes conventions ratifiées par la Belgique sur le plan international, national et régional, et en particulier :

- ⇒ En faisant adopter rapidement par le conseil, la proposition de Directive du parlement européen et du conseil⁴ sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ainsi que pour **la ratification de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe par l'Union.**
- ⇒ En mettant en pratique la recommandation **CM/Rec (2022)17 du Conseil de l'Europe**⁵ « Protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile ».
- ⇒ En mettent en œuvre de la **Stratégie européenne en matière de soins**⁶ ainsi que des **Recommandations du conseil** relatives à la révision des objectifs de Barcelone

³<https://marchemondiale.org/index.php/2022/02/01/pour-une-reconnaissance-effective-des-motifs-dasile-pro-pres-aux-femmes-aux-filles-et-aux-personnes-lgbtiqa/?lang=fr>

⁴ COM/2022/105-final, [EUR-Lex - 52022PC0105](#)

⁵<https://rm.coe.int/prems-092222-gbr-2573-recommandation-cm-rec-2022-17-a5-bat-web-1-/1680a6ef9a>

⁶ COM(2022) 440 final, [EUR-Lex - 52022DC0440](#),

concernant les services d'éducation et d'accueil de la petite enfance⁷ et sur l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité⁸.

⇒ **En intégrant systématiquement la prévention et l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles dans toute leur diversité, notamment les pratiques néfastes**, dans le cadre des lignes de politique et des programmes relatifs au changement climatique, à l'environnement et à la prévention des catastrophes.

⇒ **En mettant en œuvre les recommandations de la Commission Status of Women des Nations Unies concernant les femmes et le climat⁹.**

Pour la solidarité féministe internationale et pour la paix et la démilitarisation !

Les femmes et leurs corps ont été considérés comme un butin, une monnaie d'échange (la lutte pour le contrôle des corps des femmes – une ressource comme les autres – est considérée une raison légitime de conflit armé), un repos du guerrier, un champ de bataille (leur corps étant identifié au sol ennemi), etc. Elles sont, dans tous les cas, ravalées au rang d'objet dont les propriétaires sont des hommes :

Nous exigeons la mise en place du quatrième Plan d'action national 'Femmes, paix et sécurité' (2022-2026) mettant en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies¹⁰.

Nous réaffirmons notre solidarité avec les luttes anticapitalistes et décoloniales des femmes du monde entier afin que la paix, la justice, le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes prévalent sur les violences physiques, sociales et économiques subies par les femmes .

⇒ **Les femmes afghanes** ont lutté au cours des 20 dernières années pour la reconnaissance de leurs droits, malgré l'instabilité politique et les conflits qui se sont succédé. Sous le régime actuel des Talibans, elles sont désormais menacées de perdre toutes ces avancées. En tant que mouvement féministe, nous voulons faire comprendre à nos gouvernements que ne pas condamner les Talibans au pouvoir ne fera que contribuer à la régression des droits des femmes et à l'abandon de la démocratie dans la région.

⇒ **Les femmes iraniennes** mènent les protestations avec un soutien important des hommes, depuis longtemps, elles sont en résistance ! La mort de Mahsa - ou Jina Amini , cette jeune femme kurde arrêtée par la police des mœurs parce qu'elle ne portait pas correctement le voile islamique a mis le feu aux poudres. Après plusieurs heures de garde à vue, elle est en effet décédée dans un hôpital . Plus de 40 ans après la révolution islamiste en Iran, les citoyens et citoyennes iraniens poursuivent la lutte contre le régime des Ayatollahs, au péril de leurs vies .

⇒ **Les femmes péruviennes** défenseurs de l'environnement et des ressources naturelles qui

⁷ COM/2022/442 final, [EUR-Lex - 52022DC0442](#).

⁸ COM/2022/441 final, [EUR-Lex - 52022DC0441](#)

⁹ <https://www.unwomen.org/fr/csw/csw66-2022>

¹⁰ https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/quatrieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2022_2026

font face aux violences basées sur le genre dans la défense des terres, des ressources naturelles et des droits humains. Actuellement, les femmes et les communautés péruviennes participent , en première ligne, à la résistance contre un gouvernement civique militaire qui répond aux intérêts des entreprises transnationales minières.

- ⇒ **Les femmes kurdes** mènent une lutte depuis plus de 40 ans dans les montagnes du Kurdistan et depuis 2012 dans la région de Rojava au Nord-Ouest de la Syrie. Nous soutenons la lutte pour les droits fondamentaux des femmes de la région du Moyen-Orient et du peuple Kurde. Le slogan Jin Jiyan Azadi qui est devenu l'emblème de la lutte féministe d'aujourd'hui est le résultat de cette lutte. Plus qu'un slogan, il est devenu une philosophie la réalisation d'un idéal de liberté. La libération des femmes n'est pas possible sans revendiquer le droit à la vie.

- ⇒ **La guerre continue d'affecter le bien-être de millions de femmes et de filles ukrainiennes.** L'accès à des possibilités de subsistance et aux services essentiels, notamment aux informations et aux soins de santé sexuelle et reproductive, est fortement perturbé. La violence basée sur le genre est omniprésente, comme les viols, la traite des femmes, bien que les cas soient loin d'être tous signalés. L'accès à des possibilités de subsistance et aux services essentiels, notamment aux informations et aux soins de santé sexuelle et reproductive, est fortement perturbé. La violence basée sur le genre est omniprésente, bien que les cas soient loin d'être tous signalés.

- ⇒ **Pour les femmes en République démocratique du Congo (RDC) ;** dénoncent les récents massacres, les femmes sont tuées, violées. Même après les avoir tuées, il y a leurs organes qui sont abusés. Les femmes victimes de violences sexuelles au Sud-Kivu viennent souvent de milieux très démunis. Des femmes et jeunes filles ont été récemment violentées par des miliciens dans l'est du pays au motif qu'elles portaient des jupes trop courtes ou des pantalons...ces violences doivent arrêter !

La liste des conflits armés dits invisibles est longue : Colombie, Darfour, la région des Grands Lacs, Iraq, Palestine, mais certains tombent dans l'oubli : Pays Basque, République Centrale Africaine, Mali, Burkina Faso ,Tchad, Chypre, Haïti, Mexique, ... L'implication des pays dans ces conflits par intérêt commercial et par la vente d'armes, comme l'Angleterre, la Chine, la France et les Etats-Unis, la Belgique, etc. contribue à la dégradation du sort des populations de ces pays.

Les menaces et les crimes islamistes dans le centre de l'Afrique ramèneront la charia même dans des pays déclarés laïcs . Les pays occidentaux ne peuvent laisser les populations dans cette perspective de régressions du sort des femmes. Revendiquer l'émancipation des femmes c'est remettre en question, dans certains pays, fondamentalement, l'ordre établi. Nos actions contre la guerre et la militarisation requièrent également l'inclusion des femmes dans les processus de paix et la désobéissance civile en tant que réaction aux agressions.

Nous suivons l'appel internationale à la Grève féministe ce 8 mars !!

NOUS RÉSISTONS POUR VIVRE, NOUS MARCHONS POUR TRANSFORMER !

SO SO SO SOLIDARITEIT MET ALLE VROUWEN WERELDWIJD !

SO SO SO SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES DU MONDE ENTIER !

MY BODY, MY CHOICE, NOT THE STATE, NOT RELIGION!!

SI LES FEMMES S'ARRÊTENT, LE MONDE S'ARRÊTE !

ON NE PEUT PLUS DIRE QU'ON NE SAVAIT PAS ! ON NE PEUT PLUS LAISSER FAIRE !

WE KUNNEN HET NIET LANGER ONTKENNEN! WE KUNNEN DIT NIET LANGER LATEN GEBEUREN!

TANT QUE TOUTES LES FEMMES NE SERONT PAS LIBRES, NOUS SERONS EN MARCHÉ!